

**FRANCE**

Apprentissage : les raisons de la baisse

ENSEIGNEMENT

Les entrées dans le secondaire chutent depuis 2008.

En cause, la baisse du nombre de redoublements.

Alain Ruello
@AlainRuello

Trop complexe, mal adaptée aux besoins des entreprises, en bute aux priorités de l'Éducation nationale... Malgré pléthore de réformes censées en faire une voix d'excellence, l'apprentissage bute toujours sur la même litanie de critiques. Un constat, en particulier, suscite bien des débats, celui de la baisse du nombre de jeunes du secondaire qui optent pour cette forme d'étude mêlant période d'enseignement et de travail. Constat auquel une étude du ministère du Travail publiée ce mardi, apporte des réponses de nature à remettre en cause certains présupposés.

Les chiffres sont sans appel :

depuis 2008, le nombre annuel d'entrées en apprentissage de la seconde à la terminale a diminué de 24 %. A contrario, la courbe de celle des étudiants du supérieur est en progression très forte sur cette période (+48 %), grâce au dynamisme que leur portent les entreprises de plus de 250 salariés. Conclusion des deux auteurs de l'étude, Elise Pesonel et Philippe Zamora, « *la dynamique de l'apprentissage ne repose plus que sur la croissance des entrées dans l'enseignement supérieur, malgré les moyens importants consentis par l'État pour favoriser son développement.* » Le constat rappelé, reste à en décerner les raisons.

La première, la plus surprenante, car rarement évoquée, tient à... l'âge des élèves en 3^e. Si les jeunes en dernière année de collège s'orientent moins vers l'apprentissage (7,7 % en 2006, 5 % en 2014), c'est la conséquence de la chute du nombre de redoublement depuis vingt ans. Résultat, 8 élèves sur 10 ont entre 14 à 15 ans en fin de 3^e, contre 66 % il y a dix ans, un âge

auquel « *la poursuite d'études dans l'enseignement général paraît souvent préférable pour des jeunes qui n'ont pas forcément la maturité, le goût ou la mobilité suffisante pour entrer dans une entreprise* ». Revers de la médaille, ce sont donc surtout ceux qui sont en retard qui entrent en apprentissage, renforçant ainsi son image de filière « *par défaut* », en totale contradiction avec l'objectif des politiques publiques...

A cette explication mécanique, qui pose la question de l'âge minimum optimal pour entrer en apprentissage, l'étude en ajoute une autre, conjoncturelle, liée à la demande des entreprises. Pour cela, ses auteurs se sont focalisés sur les huit groupes de métiers qui emploient la plupart des apprentis préparant un CAP, un BEP ou un bac pro (bâtiment, coiffeurs, serveurs, artisans...).

Leur verdict ? La part d'apprentis dans l'effectif des jeunes salariés dans ces métiers est restée à peu près constante. S'ils sont moins nombreux, c'est



Depuis 2008, le nombre annuel d'entrées en apprentissage de la seconde à la terminale a diminué de 24 %.

donc parce que les entreprises recrutent moins de jeunes, quelle que soit la nature de leur contrat de travail. Les 4/5^{es} de la baisse du nombre d'entrées en apprentissage en secondaire sont donc imputables à la baisse de l'emploi des 16-28 ans, mêmes s'il faut nuancer selon les métiers.

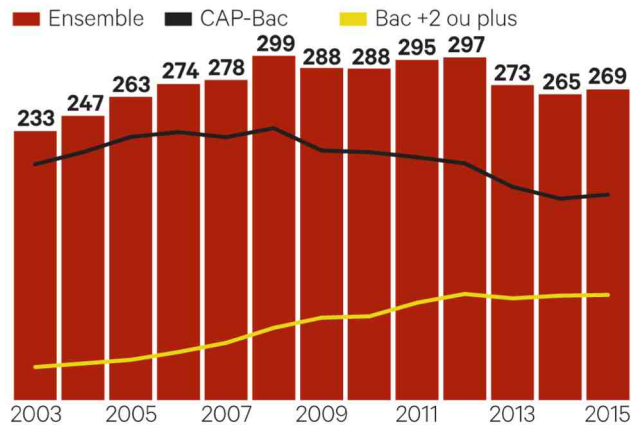
Certaines causes spécifiques peuvent néanmoins jouer comme dans l'industrie ou le bâtiment : un âge trop jeune d'entrée en CAP ou bac pro pouvant être « un facteur de risque d'accident ». La réforme de 2009 du bac pro, qui a concerné les BEP, a aussi contribué à diminuer les entrées dans l'industrie ou la vente. ■

Forte hausse de la population active des seniors en 2016

Conséquence de la très forte hausse du nombre de personnes en emploi (+252.000) et de la baisse de celles considérées comme chômeurs au sens du BIT (- 56.000), la population active a augmenté de 196.000 entre fin 2015 et fin 2016, pour atteindre 30,57 millions, selon le ministère du Travail. L'essentiel de cette progression provient des seniors : +188.000 pour les 50-64 ans, et +24.000 au-delà. La raison tient non pas tant à l'évolution démographique de ces tranches d'âge qu'à leurs taux d'activité, portés par les réformes de retraite notamment.

Les entrées en apprentissage

Effectifs, en milliers selon le niveau de diplôme préparé



« LES ÉCHOS » / SOURCES : INSEE, DARES